

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ROUEN - 7608 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 27/08/2025 - 8596 - 2007 B 01302 - 401 299 920 - CYBEAUX

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/01/2025

Néant ☐

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net 31/01/2025 ③	Net 31/01/2024 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 772	AG	2 772	
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP	3 050	AQ	3 050	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	1 575	AU	923	652
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU	4 490	CV	4 490	4 490
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD	81	BE	81	81
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH		BI		
TOTAL II	BJ	11 968	BK	6 745	5 538
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production : - de biens	EN		BO		
- de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX	707	BY	707	2 972
Autres créances (3)	BZ	320 515	CA	320 515	321 367
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD	475 064	CE	399 358	472 317
Disponibilités	CF	122 364	CG	122 364	47 808
Charges constatées d'avance (3)	CH	959	CI	959	875
TOTAL III	CJ	919 609	CK	843 903	846 340
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	931 577	IA	82 450	849 127
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks		Créances	

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE-ROUEN
Acte déposé le :

27 AOUT 2025



Copie certifiée conforme
à l'original
Le Gérant

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/01/2025

Néant ☐

		Net	31/01/2025	Net	31/01/2024
Capital social ou individuel (1)	(dont versé) 8 000	DA	8 000	8 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport		DB			
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence) EK	DC			
Réserve légale (3)		DD	800	800	
Réserves statutaires ou contractuelles		DE			
Réserves réglementées (3)	(dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours) B1	DF	804 273	805 557	
Autres réserves	(dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants) EJ	DG			
Report à nouveau		DH			
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		DI	-1 706	-1 284	
Subventions d'investissement		DJ			
Provisions réglementées		DK			
	TOTAL I	DL	811 367	813 073	
Produit des émissions de titres participatifs		DM			
Avances conditionnées		DN			
	TOTAL II	DO			
Provisions pour risques		DP			
Provisions pour charges		DQ			
	TOTAL III	DR			
Emprunts obligataires convertibles		DS			
Autres emprunts obligataires		DT			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU			
Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs) EI	DV	36 167	36 167	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	1 203	1 143	
Dettes fiscales et sociales		DY	390	495	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ			
Autres dettes		EA			
Produits constatés d'avance (4)		EB			
	TOTAL IV	EC	37 760	37 805	
Écarts de conversion passif		V			
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	EE	849 127	850 878	

Renvois :

(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
(2) Dont écart de réévaluation libre	ID		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	IE		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	37 760	37 805
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/01/2025

Néant ☐

	France		Exportations et livr. intracommunautaires		Total	31/01/2024
Ventes de marchandises	FA		FB		FC	
- biens	FD		FE		FF	
Production vendue : - services	FG	6 445	FH		FI	6 243
Chiffre d'affaires net	FJ	6 445	FK		FL	6 243
Production stockée					FM	
Production immobilisée					FN	
Subventions d'exploitation					FO	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	
Autres produits (1) (11)					FQ	14
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	6 459
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	
Variation de stock (marchandises)					FT	
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV	
Autres achats et charges externes (3)					FW	4 062
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	169
Salaires et traitements					FY	
Charges sociales (10)					FZ	
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce)					GA	315
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions					HS	289
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions					GB	
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions					GC	
Autres charges (12)					GD	
Total des charges d'exploitations (4) (II)					GE	4 546
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GF	1 913
Bénéfice attribué ou perte transférée					GG	1 693
Perte supportée ou bénéfice transféré					GH	
Produits financiers de participations (5)					III	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					IV	
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GJ	617
Reprises sur provisions et transferts de charges					GK	1 003
Différences positives de change					GL	8 778
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GM	6 542
Total des produits financiers (V)					GN	4 406
Dotations financières aux amortissements et provisions					GO	28 725
Intérêts et charges assimilées (6)					GP	38 120
Différences négatives de change					GQ	22 950
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GR	41 739
Total des charges financières (VI)					GS	19 493
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)					GT	6 435
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GU	41 739
					GV	-3 619
					GW	-2 978
						-1 706
						-1 284



④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 31/01/2025

Neant ☐

		31/01/2025	31/01/2024
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB		50 134
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		50 134
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF		50 134
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		50 134
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	IX		
Impôts sur les bénéfices	X		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	44 579	79 328
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	46 285	80 612
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	HN	-1 706	-1 284
(1) - Produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) - Produits de locations immobilières	HY		
- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3) - Crédit-bail mobilier	HP		
- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4) - Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5) - Produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6) - Intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6 bis) - Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238b du CGI)	HX		
(6 ter) Dont : - Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
- Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9) - Transferts de charges	A1		
(10) - Cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG CRDS)	A5		
(11) - Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) - Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
- Primes et cotisations complémentaires professionnelles : facultatives	A6		
obligatoires	A9		
(13) (dont cotisations facultatives Madelin)	A7		
(dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite)	A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Charges antérieures	Produits antérieurs



⑤ IMMOBILISATIONS

Exercice clos le 31/01/2025

Néant ☐

CADRE A - IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations	
						Réévaluation ou mise en équivalence	Acquisitions, apports et virements
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8	
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	2 772	KE	
Immobilisations corporelles							
Terrains				KG		KH	
Constructions :	- Sur sol propre (dont composants)	L9		KJ		KK	
	- Sur sol d'autrui (dont composants)	M1		KM		KN	
	- Inst. gales., agmt, amgt, constr. (dont composants)	M2		KP	3 050	KQ	
Inst. tech., matériel et outillage industriels (dont composants)				MS		KT	
Autres immos. corporelles :	- Inst. gales., agencements, aménagements divers			KV	750	KW	
	- Matériel de transport			KY		KZ	
	- Matériel bureau et informatique, mobilier			LB	825	LC	
Emballages récupérables et divers				LE		LF	
Immobilisations corporelles en cours				LH		LI	
Avances et acomptes				LK		LL	
TOTAL III				LN	4 625	LO	
Immobilisations financières							
Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M	
Autres participations				8U	4 490	8V	
Autres titres immobilisés				1P	81	1R	
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U	
TOTAL IV				LQ	4 571	LR	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	11 968	OH	
CADRE B - IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immos à la fin de l'exercice	Réévaluation ou mise en équivalence
				Virement	Cessions ou mise en équivalence		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN		CO	
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO		LV	2 772
Immobilisations corporelles							
Terrains				IP		LX	
Constructions :	- Sur sol propre			IQ		MA	
	- Sur sol d'autrui			IR		MD	
	- Inst. gales., agencements, amgt, constructions			IS		ME	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MG	3 050
Autres immos. corporelles :	- Inst. gales., agencements, aménagements divers			IU		MH	
	- Matériel de transport			IV		MI	750
	- Matériel bureau et informatique, mobilier			IW		MJ	
Emballages récupérables et divers				IX		MK	
Immobilisations corporelles en cours				MY		ML	
Avances et acomptes				NC		MM	
TOTAL III				IY		MN	4 625
Immobilisations financières							
Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		OU	
Autres participations				IO		OX	4 490
Autres titres immobilisés				II		2B	81
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	
TOTAL IV				I3		NK	4 571
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		OK	11 968



5 bis) **TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Exercice clos le 31/01/2025

Néant ☒

CADRE A	Déterm. montant écarts		Utilisation marge sup. amortissement			Montant
	Augmentation du montant brut immobilisations ①	Augmentation du montant des amortissements ②	Montant des suppléments d'amortissement ③	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés ④	Montant cumulé à la fin de l'exercice ⑤	Provision spéciale à la fin de l'exercice ⑥
1 - Concessions, brevets et droits similaires						
2 - Fonds commercial						
3 - Terrains						
4 - Constructions						
5 - Installations techniques, matériel et outillage industriels						
6 - Autres immobilisations corporelles						
7 - Immobilisations en cours						
8 - Participations						
9 - Autres titres immobilisés						
TOTAUX						

CADRE B	
Déficits reportables au 31/12/76 imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal	
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice	-
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	=
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	



AMORTISSEMENTS

Exercice clos le 31/01/2025

Néant

CADRE A - SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial	RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles	PE	2 772	PF		PG		PH	2 772
TOTAL I	RK	2 772	RM		RN		RO	2 772
Terrains	FI		PI		PK		PL	
Constructions :	PAI		PN		PO		PQ	
- sur sol propre	PR		PS		PT		PU	
- sur sol d'autrui	PV	3 050	PW		PX		PY	3 050
- installations générales, agencements et aménagements des constructions	PZ		QA		QB		QC	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	QD	124	QE	150	QF		QG	274
Autres immobilisations corporelles :	QH		QI		QJ		QK	
- installations générales, agencements aménagements divers	QL	483	QM	165	QN		QO	648
- matériel de transport	QP		QR		QS		QT	
- matériel de bureau et informatique, mobilier								
- emballages récupérables et divers								
TOTAL II	QU	3 658	QV	315	QW		QX	3 973
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	ON	6 430	OP	315	OQ		OR	6 745

CADRE B - VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel		
	Colonne ①	Colonne ②	Colonnes ③	Colonne ④	Colonne ⑤	Colonne ⑥		
Frais d'établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV	
Autres immo. incorp.	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions :								
- sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
- sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
- inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillages	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immo. corp. :								
- inst. gales, agenc. et am. des const.	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
- mat. de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
- mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
- emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL			NM			NO	
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non ventilé (NP - NQ - NR)	NW			Total général non ventilé (NS - NT - NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ

CADRE C - MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunts à évaluer			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Exercice clos le 31/01/2025

Néant ☐

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice ①	Augmentations : dotations ②	Diminutions : reprises ③	Montant à la fin de l'exercice ④
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
Provisions pour investissement	3U	TD	TE	TF
Provisions pour hausse des prix (à détailler)	3V	TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires (2)	3X	TH	TN	TO
Provisions pour prêts d'installation	3Y	IK	IL	IM
Autres provisions réglementées (à détailler)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
(2) Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
Provisions pour risques et charges				
- Litiges	4A	4B	4C	4D
- Garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
- Pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
- Amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
- Pertes de change	4T	4U	4V	4W
- Pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
- Impôts (à détailler)	5B	5C	5D	5E
- Renouvellement des immobilisations	5F	5H	5I	5K
- Gros entretien et grandes révisions	5O	5P	5Q	5R
- Charges soc. et fisc. sur congés à payer	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (à détailler)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation				
- Incorporelles	6A	6B	6C	6D
- Corporelles	6E	6F	6G	6H
Sur immobilisations : - Titres mis en équivalence	02	03	04	05
- Titres de participation	0C	0V	0W	0X
- Autres immo. financières (à détailler)	06	07	08	09
Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
Autres provisions pour dépréciation (à détailler)	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	7Y	7Z	7A
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	7B	7C	7D
Dont dotations et reprises : - D'exploitation		UE	UF	
- Financières		UG	UH	
- Exceptionnelles		UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice

10

DÉTAILS - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Exercice clos le 31.01.2025

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX				
Libellé	Montant début ex	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex

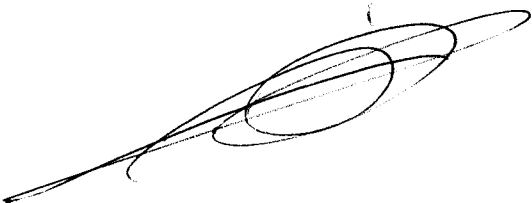
AUTRES PROVISIONS RÈGLEMENTÉES				
Libellé	Montant début ex	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex

PROVISIONS POUR IMPÔTS				
Libellé	Montant début ex	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Libellé	Montant début ex	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Libellé	Montant début ex	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
Libellé	Montant début ex	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex
PROVISION DEPRECIATION VMP	33 966	41 739		75 705



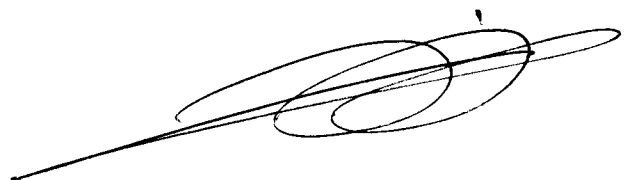
● ÉTAT DES ÉCHEANCES, DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/01/2025

Néant ☐

CADRE A - ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	UL		UM	UN
Prêts (1) (2)	UP		UR	US
Autres immobilisations financières	UT		UV	UW
Clients douteux ou litigieux	UA			
Autres créances clients	UX	707	707	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie	UO			
(Provision pour dépréciation antérieurement constatée)	ZI			
Personnel et comptes rattachés	UY			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ			
- Impôts sur les bénéfices	VM	316	316	
État et autres collectivités publiques :	VB	199	199	
- Taxe sur la valeur ajoutée	VN			
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	VP			
- Divers	VC	320 000	320 000	
Groupe et associés (2)	VR			
Débiteurs divers	VS	959	959	
Charges constatées d'avance	VT			
TOTAL	VT	322 181	322 181	VV
Renvois :				
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			VD	
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			VE	
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF	

CADRE B - ÉTAT DES DETTES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	TY				
Autres emprunts obligataires (1)	TZ				
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à 1 an max. à l'orig.	VG				
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à + de 1 an à l'orig.	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A				
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	1 203	1 203		
Personnel et comptes rattachés	8C				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D				
- Impôts sur les bénéfices	8E				
État et autres collectivités publiques :	VW	390	390		
- Taxe sur la valeur ajoutée	VX				
- Obligations cautionnées	VQ				
- Autres impôts, taxes et ass.	8J				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	VI	36 167	36 167		
Groupe et associés (2)	8K				
Autres dettes	ZZ				
Dettes représent. de titres empruntés ou remis en garantie	8L				
Produits constatés d'avance					
TOTAL	VY	37 760	37 760		
Renvois :					
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ		
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK		
(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés (personnes physiques)			VL		36 167



② DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Exercice clos le 31.01.2025

Neant ☐

I - RÉINTÉGRATIONS				31/01/2025	
Bénéfice comptable de l'exercice				WA	
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés				WB	
Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4, CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		
Autres charges et dépenses comptables (art. 39-4, CGI)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (Ets à IIS)	WG	XE	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB		
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles	XX	XW	
Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ		
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI				XY	
Impôt sur les sociétés				IF	
Quote-part : Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI	L7	K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées					
Moins-values nettes à long terme :				18	
- Imposées au taux de 15 % ou 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à IIR)				ZN	
- Imposées au taux de 0 %				WN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs :				WO	
- Plus-values nettes à court terme					
- Plus-values soumises au régime des fusions					
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à IIS)				XR	
Réintég. div. (à détailler) : Intérêts excédentaires	SU	Zones d'entreprises	SW	WQ	
dont :		Quote part de 12 % des plus-values à taux zéro	MS		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y3	
TOTAL I				WR	
II - DÉDUCTIONS				WS	1 706
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.				WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice				WU	
- Imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à IIR.)				WV	
- Imposées au taux de 0 % (8 % pour les exercices ouverts avant le 01.01.2007)				WH	
Plus-values nettes à long terme :				WP	
- Imposées au taux de 19 %				WW	
- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				XB	
- Imputées sur déficits antérieurs				16	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %				16	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée				WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales		Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation	2A	XA	
Produit net des actions et parts d'intérêts :					
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)				ZX	
Mesures d'incitation					
Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer				ZY	
Majoration d'amortissement				XD	
Abattement sur les bénéfices et exonérations					
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)	L2	Zone de dévelop. prioritaire (art. 44 septuagies)	PB		
Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies A)	L5	Société d'investissements immobiliers cotée	K3		
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA	ZFU - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A)	OV	XF	
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quatuordecies)	XC		
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)	PC	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		
Reprise d'entreprise en difficulté (art. 44 septies)				K9	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à IIS)				XS	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 dec.)				X9	
Dont déduction except. (art. 39 decies A)				YA	
Dont déduction except. (art. 39 decies C)				YC	
Dont déduction except. (art. 39 decies F)				YI	
Dont déduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)					
Créance dégagee par le report en arrière de déficit				ZI	
Dont déduction except. (art. 39 decies B)				YB	
Dont déduction except. (art. 39 decies D)				YD	XG
Dont déduction except. (art. 39 decies G)				YH	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage				Y2	
TOTAL II				XH	1 706
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :					
Bénéfice (I - II)				XI	
Déficit (II - I)					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à IIS)				ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à IIS)					
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)				XN	XO 1 706

⑩ DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Exercice clos le 31/01/2025Neant ☐

I - SUIVI DES DÉFICITS

Déficits :	- Restant à reporter au titre de l'exercice précédent (report ligne YK du formulaire n°2058B de l'exercice précédent)	K4	1 284
	- Transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	
	- Imputés (total lignes XB et XL du formulaire n°2058A)	K5	
	- Reportables (différence K4 - K4bis - K5)	K6	1 284
	- De l'exercice (ligne XO du formulaire n°2058A)	YJ	1 706
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	2 990
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter	

II - INDÉMNITES POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	
--	----	--

III - PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 bis Al. 2 du CGI	ZV		ZW	

Provisions pour risques et charges

TOTAL		8X		8Y	
-------	--	----	--	----	--

Provisions pour dépréciations

TOTAL					9D		9E	
-------	--	--	--	--	----	--	----	--

Charges à payer

TOTAL		9K		9L
TOTAL GÉNÉRAL (YN = ZV + 8X + 9D + 9K) et (YO = ZW + 8Y + 9E + 9L)		YN		YO

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

**TABLEAU D'AFFECTATION
DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

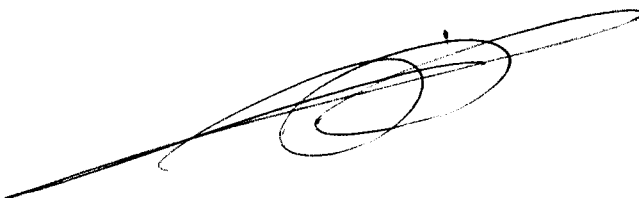
Exercice clos le 31/01/2025

Néant ☐**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT**

Origines		Affectations	
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	Affectations aux réserves - Réserve légale	ZB
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD -1 284
Prélèvements sur les réserves	OE	Dividendes	ZE
		Autres répartitions	ZF
		Report à nouveau	ZG
TOTAL I	OF	TOTAL II	ZH -1 284

RENSEIGNEMENTS DIVERS

		31/01/2025	31/01/2024
Engagements			
Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) ☐	YQ		
Engagements de crédit-bail immobilier	YR		
Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
Détail des postes			
- Sous-traitance	YT		
- Locations, charges locatives et de copropriété (dont loyers des biens pris en location pour une durée > à 6 mois) ☐	XQ	457	420
Autres achats et charges externes :	YU		
- Personnel extérieur à l'entreprise	SS	1 033	1 093
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	YV		
- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	ST	2 572	2 419
- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ☐	ES		
Total du poste correspondant à la ligne FW du formulaire n°5052	ZI	4 062	3 932
- Taxe professionnelle, CFE, CVAE	YW	169	329
Impôts et taxes :	9Z		
- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ☐	ZS		
Total du compte correspondant à la ligne FX du formulaire n°5052	YX	169	329
TVA			
Montant de la TVA collectée	YY	1 666	877
Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	736	738
Divers			
Montant brut des salaires	OB		
Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition	OS		
Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société	ZK	%	%
Numéro de centre de gestion agréé ☐	XP		
Filiales et participations : liste au n°2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI	ZR	Non	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	RH		
Régime de groupe			
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe ☐	IA		
Plus-values à 15 %	JK		
Plus-values à 19 %	JM		
Plus-values à 15 %	JN		
Plus-values à 19 %	JP		
Sté mère filiale ?	JH		
Plus-values à 0 %	JL		
Imputations	JC		
Plus-values à 0 %	JO		
Imputations	JF		
N° SIRET société mère	JJ		



12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/01/2025

Néant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE						
Nature des éléments cédés	Date d'acquisition	Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES						
Nature de l'immobilisation	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme		
				19 %	15 % ou 12,5 %	0 %
●	⑦	●	●			⑩
Fractions résiduelles de la provision spéciale de réévaluation afférentes aux éléments cédés						
Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés						
Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale						
Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée						
Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
Divers (détail à donner sur une note annexe)						
TOTAL						
			(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)

Renvois		
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)		
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)		
CADRE C : autres plus-values taxables à 19%		

(13) AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Exercice clos le 31-01-2025

Néant ☒

A - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME
à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	- sur 3 ans (entreprise à l'IR)				
	- sur 10 ans				
	- sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL I				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	- sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
		N-1			
		N-2			
		N-3			
	- Sur 10 ans ou sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de	N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
	N-8				
	N-9				
	TOTAL II				

B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)		☐	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)			☐
Origine des plus-values	Date des fusions ou des apports	Montant net des plus- values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL						



14 SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Exercice clos le 31 01 2025

Néant ☒

Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU				
Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les PVLI de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)				

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS					
Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Solde des moins-values à reporter (② + ③ - ④ - ⑤)
		À 19 % ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %	
①		②	③	④	⑤
Moins-values nettes	N				
	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)					



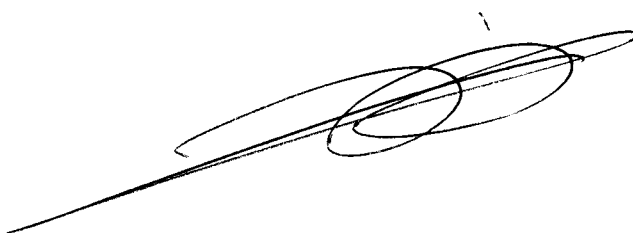
⑤ RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DE COURS

Exercice clos le 31/01/2025

Néant ☒

I - Situation du compte affecté à l'enregistrement de la réserve spéciale pour l'exercice N						
		Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
		Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 + 2)	3					
Prélèvements opérés :	- Donnant lieu à complément d'IS	4				
	- Ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
TOTAL (lignes 4 + 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - 6)	7					

II - Réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours (art. 39-1-5 du CGI, alinéas 5, 6 et 7)				
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		Donnant lieu à complément d'impôt	Ne donnant pas lieu à complément d'impôt	



⑥ DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/01/2025

Néant ☐ x**DÉCLARATION DES EFFECTIFS**

Effectifs moyens du personnel	YP	
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE**I - Chiffre d'affaires de référence CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL I	OX	

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL II	OM	

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL III	OJ	

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)	OG	
-----------------------------	-------------------------------------	----	--

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE.		
Mono-établissement au sens de la CVAE	EV	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	du	
Date de cessation	186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

CYBEAUX

SAS au capital de 8000 EUROS
Siège social : 92 avenue du long corbeil
76 240 BONSECOURS

RCS : ROUEN 401 299 920

27 AOUT 2025



**PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE STATUANT SUR LES COMPTES DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2025**

L'an deux mille vingt-quatre et le 30 juillet, à 09 heures, les associés de la SAS dénommée « CYBEAUX » se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social de la société.

Etaient présents :

Monsieur Franck DAVID associé possédant 998 parts sociales

Monsieur Clément DAVID associé possédant 1 part sociale

Monsieur Alexandre DAVID associé possédant 1 part sociale

Les associés étant tous présents, l'assemblée est en mesure de prendre des décisions ordinaires.

Monsieur Franck DAVID préside la réunion en sa qualité de président de la SAS.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Les lettres de convocations,
- Le texte des résolutions proposées,
- Le bilan et les comptes annuels,
- Le rapport de gestion,
- Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée

Le président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur les points suivants :

- Présentation du bilan et des comptes de l'exercice social clos le 31 janvier 2025,
- Lecture du rapport de la gérance sur les opérations du même exercice,
- Affectation du résultat,
- Quitus à la gérance
- Rémunération du Président,
- Questions diverses.

Il précise que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967, ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus par ledit article.

FD

CP

AD

L'assemblée sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.
Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion
Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Gérance relatif à l'exercice clos le 31 janvier 2025, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par une perte comptable de 1 706 euros. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Les associés donnent quitus au gérant pour les comptes de l'exercice clos le 31 janvier 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Les associés décident d'affecter la perte de l'exercice d'un montant 1 706 euros de la façon suivante :

- Réserves réglementées : (débit) 1 706 euros

Ainsi, à la suite de ces affectations, les réserves réglementées s'élèveront au montant de 802 567 euros.

Dividendes versés au titre des trois dernières années :

- Exercice clos le 31 janvier 2022 : Néant
- Exercice clos le 31 janvier 2023 : Néant
- Exercice clos le 31 janvier 2024 : Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des associés prend acte que les conventions relevant de l'article L 223-19 du code du commerce ont été conclues dans des conditions normales et peuvent être poursuivies en l'état.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance des observations de la gérance relatives aux dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, constate qu'aucune dépense de caractère somptuaire n'est à signaler.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que Monsieur Franck DAVID, en sa qualité de gérant, au titre du présent exercice, n'a perçu aucune rémunération.

La collectivité des associés décide que le président ne percevra aucune rémunération pour l'exercice à clore le 31 janvier 2026.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

La collectivité des associés donne tous les pouvoirs au porteur d'une copie du présent procès verbal à l'effet de procéder à toutes les formalités de dépôt ou de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 heures. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal, lequel a été signé par tous les associés présents ou par leurs mandataires, après lecture. .

Three handwritten signatures in black ink are located at the bottom right of the page. The top signature is a stylized 'CD'. Below it are two more signatures, one appearing to be 'M' and the other 'A'.

CYBEAUX

SAS au capital de 8000 EUROS

Siège social : 92 avenue du long corbeil
76240 BONSECOURS

27 AOUT 2025



RCS : ROUEN 401 299 920

**RAPPORT ANNUEL DE GESTION ETABLI PAR LA PRESIDENCE POUR ETRE
PRESENTE A L'ASSEMBLEE ANNUELLE APPELEE A EXAMINER LES
COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 JANVIER 2025**

Chers Associés,

Vous êtes réunis en Assemblée Générale pour entendre la lecture du présent rapport de gestion, examiner les comptes du dernier exercice et d'une manière générale, examiner la situation et le devenir de notre société.

1./ SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à 6 445 hors taxes. La société a stabilisé son chiffre d'affaire

Les charges d'exploitations se répartissent comme suit :

	EXERCICE CLOS LE 31/01/24	EXERCICE CLOS LE 31/01/25
Achats de marchandises	0	0
Variation de stock marchandise	0	0
Achats de matières premières	0	0
Variation stock matières premières	0	0
Autres achats et charges externes	4 062	4 131
Impôts – taxes et versements	169	519
Salaires et traitements	0	0
Charges sociales	0	0
Dotation aux amortissements	315	348
Dotation aux provisions	0	0
Autres charges	0	0

L'excédent brut d'exploitation est de 1 913 euros hors taxes.

Le résultat net comptable est une perte de 1 706 euros.

FM

2./ ACQUISITION D'IMMOBILISATION

Aucune Acquisition au cours de l'exercice

3./ AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Je vous propose d'affecter la perte de l'exercice d'un montant 1 706 euros de la façon suivante :

- Réserves réglementées : (débit) 1 706 euros

Ainsi, à la suite de ces affectations, les réserves réglementées s'élèveront au montant de 802 567 euros.

Dividendes versés au titre des trois dernières années :

- Exercice clos le 31 janvier 2022 : Néant
- Exercice clos le 31 janvier 2023 : Néant
- Exercice clos le 31 janvier 2024 : Néant

4./ INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

Conformément aux dispositions de l'article L. 441-6-1 du Code du Commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

Exercice clos le :	Factures Echues	Fact. inférieur à 60 j	Fact. Supérieur à 60 j
31.01.2025		1 203	
31.01.2024		1 143	

5./ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Depuis la clôture de l'exercice, la société a changé sa structure juridique avec la transformation de la société de **SARL en SAS** intervenue le 25 février 2025, conformément aux décisions des associés

6./ EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La Société continue d'étudier la prise de participation dans d'autres sociétés et de chercher de nouveaux placements financiers.

7./ PARTICIPATION AU CAPITAL D'UNE AUTRE SOCIETE

Notre société détient 40 parts sociales de la SARL CYGAIN, immatriculée au RCS de Rouen sous le numéro B 442.919.817. Ces parts sociales représentent 10 % capital social. Cette société n'a pas distribué de dividende au cours de l'exercice.

Notre société détient 49 parts sociales de la Sarl DOUCE EVASION, immatriculée au RCS d'EVREUX sous le numéro 852 262 161. Ces parts sociales représentent 49 % capital social. Cette société n'a pas distribué de dividende au cours de l'exercice

8./ FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Aucune dépense n'a été engagée dans ce domaine. En conséquence de ce rapport, je vous prie donc de me donner quitus pour l'exercice clos le 31 janvier 2025.

La Présidence

